

Lettonie (indicatif de pays +371)

Communication du 9.IX.2019:

Le Ministère des transports de la République de Lettonie, Riga, annonce que le plan de numérotage téléphonique de la Lettonie adopté le 30 juin 2015 est le suivant:

Présentation du plan national de numérotage UIT-T E.164 pour l'indicatif de pays +371

a) Aperçu:

Longueur minimale des numéros (indicatif de pays non compris): 8 chiffres

Longueur maximale des numéros (indicatif de pays non compris): 8 chiffres

b) Lien vers le plan national de numérotage contenant les numéros UIT-T E.164 assignés:

<https://likumi.lv/ta/en/en/id/275393>

c) Détails du plan de numérotage:

Numéros

°	Premiers chiffres du N(S)N (numéro national (significatif))	Longueur du numéro N(S)N		Utilisation du numéro E.164
		Longueur maximale	Longueur minimale	
1.	6XXXXXXX	8	8	Point de terminaison de l'utilisateur final dans le réseau public fixe de communications électroniques. À des fins techniques dans le réseau public fixe de communications électroniques.
2.	2XXXXXXX	8	8	Point de terminaison de l'utilisateur final dans le réseau public mobile de communications électroniques. À des fins techniques dans le réseau public fixe de communications électroniques.
3.	80XXXXXX	8	8	Services gratuits
4.	81XXXXXX	8	8	Services à coût partagé
5.	90XXXXXX	8	8	Services de paiement additionnels
6.	78XXXXXX	8	8	Autre type de service

Numéros courts

N°	Premiers chiffres du N(S)N (numéro national (significatif))	Longueur du numéro N(S)N		Utilisation prévue
		Longueur maximale	Longueur minimale	
1.	00	2	2	Préfixe d'appel international
2.	0X	2	2	Assurer le fonctionnement des services nationaux suivants: pompiers et secours, police, service médical d'urgence et service d'urgence gaz (01, 02, 03 et 04)
3.	101X	4	4	Fourniture de services de sélection de l'opérateur
4.	102X	4	4	Fourniture de services de sélection de l'opérateur
5.	103X	4	4	Fourniture de services de sélection de l'opérateur
6.	10Y	3	3	Fourniture de services de sélection de l'opérateur

N°	Premiers chiffres du N(S)N (numéro national (significatif))	Longueur du numéro N(S)N		Utilisation prévue
		Longueur maximale	Longueur minimale	
7.	11X, sauf 110, 112, 113, 114 et 115	3	3	Services d'opérateur, point de connexion de l'utilisateur final sur le réseau public de communications électroniques
8.	110	3	3	Numéro de la police
9.	112	3	3	Numéro de téléphone unique pour les services d'urgence (pompiers et secours)
10.	113	3	3	Numéro du service médical d'urgence
11.	114	3	3	Numéro de téléphone pour les urgences gaz
12.	115	3	3	Numéro du centre de coordination des secours en mer
13.	116XXX	6	6	Fourniture de services à valeur sociale harmonisés
14.	118X	4	4	Fourniture de services de renseignements téléphoniques
15.	1184X	5	5	Fourniture de services de renseignements téléphoniques
16.	12X	3	3	Services d'opérateur, point de connexion de l'utilisateur final sur le réseau public de communications électroniques
17.	13X	3	3	Services d'opérateur, point de connexion de l'utilisateur final sur le réseau public de communications électroniques
18.	14X	3	3	Services d'opérateur, point de connexion de l'utilisateur final sur le réseau public de communications électroniques
19.	15X	3	3	Services d'opérateur, point de connexion de l'utilisateur final sur le réseau public de communications électroniques
20.	16XX	4	4	Services d'opérateur, point de connexion de l'utilisateur final sur le réseau public de communications électroniques
21.	17X	3	3	Services d'opérateur, point de connexion de l'utilisateur final sur le réseau public de communications électroniques
22.	18XX	4	4	Services d'opérateur, point de connexion de l'utilisateur final sur le réseau public de communications électroniques
23.	19X	3	3	Fourniture de services de sélection de l'opérateur
24.	82XXX	5	5	Services d'opérateur, point de connexion de l'utilisateur final sur le réseau public de communications électroniques
25.	83XX	4	4	Services d'opérateur, point de connexion de l'utilisateur final sur le réseau public de communications électroniques
26.	84XX	4	4	Services d'opérateur, point de connexion de l'utilisateur final sur le réseau public de communications électroniques
27.	85XX	4	4	Services d'opérateur, point de connexion de l'utilisateur final sur le réseau public de communications électroniques

N°	Premiers chiffres du N(S)N (numéro national (significatif))	Longueur du numéro N(S)N		Utilisation prévue
		Longueur maximale	Longueur minimale	
28.	86XX	4	4	Services d'opérateur, point de connexion de l'utilisateur final sur le réseau public de communications électroniques
29.	87XX	4	4	Services d'opérateur, point de connexion de l'utilisateur final sur le réseau public de communications électroniques
30.	88XX	4	4	Services d'opérateur, point de connexion de l'utilisateur final sur le réseau public de communications électroniques
31.	89XX	4	4	Services d'opérateur, point de connexion de l'utilisateur final sur le réseau public de communications électroniques

Contact:

Emils Dombrovskis
 Ministry of Transport
 Department of Communications
 3, Gogola Street
 RIGA LV-1743
 Lettonie
 Tél.: +371 67028398

Communication du 7.III.2007:

Le *Ministry of Transport*, Riga, rappelle que la Lettonie est en train de changer progressivement de plan de numérotage national (NNP – National Numbering Plan), passant des numéros fermés à sept (7) chiffres aux numéros fermés à huit (8) chiffres. Des informations préliminaires ont été publiées le 1^{er} avril 2006 dans le Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 857 du 1.IV.2006. Toutefois, le principal opérateur de réseaux fixes publics de communications électroniques de la Lettonie, «Lattelecom», a fait savoir que les abonnés à l'étranger avaient des difficultés à appeler les abonnés du nouveau réseau fixe de communications électroniques à huit chiffres de la Lettonie.

□ Modifications dans les services téléphoniques mobiles publics

Depuis le 1^{er} novembre 2006, de nouvelles séries de numéros ont été attribuées aux opérateurs mobiles, à savoir:

<i>N(S)N*</i>	<i>Utilisation du numéro E.164</i>
20XXXXXX	Services téléphoniques mobiles publics
21XXXXXX	Services téléphoniques mobiles publics
22XXXXXX	Services téléphoniques mobiles publics
23XXXXXX	Services téléphoniques mobiles publics
24XXXXXX	Services téléphoniques mobiles publics
25XXXXXX	Services téléphoniques mobiles publics
26XXXXXX	Services téléphoniques mobiles publics
27XXXXXX	Services téléphoniques mobiles publics
28XXXXXX	Services téléphoniques mobiles publics
29XXXXXX	Services téléphoniques mobiles publics

* National (Significant) Number – numéro national (significatif)

- Modifications dans les réseaux fixes publics de communications électroniques

La période de transition est prévue du 1^{er} février 2007 au 31 juillet 2008. Pendant cette période, les opérateurs des services téléphoniques fixes publics assureront dans leurs propres réseaux un accès dual/simultané à la fois aux anciens numéros à sept chiffres et aux nouveaux numéros à huit chiffres (appels sortants et entrants).

Depuis le 1^{er} février 2007, de nouvelles séries de numéros ont été progressivement attribuées aux opérateurs de services téléphoniques fixes publics, à savoir:

<i>N(S)N*</i>	<i>Utilisation du numéro E.164</i>
60XXXXXX	Nouvelle série de numéros pour les services téléphoniques fixes publics
61XXXXXX	Nouvelle série de numéros pour les services téléphoniques fixes publics
62XXXXXX	Nouvelle série de numéros pour les services téléphoniques fixes publics
63XXXXXX	Nouvelle série de numéros pour les services téléphoniques fixes publics
64XXXXXX	Nouvelle série de numéros pour les services téléphoniques fixes publics
65XXXXXX	Nouvelle série de numéros pour les services téléphoniques fixes publics
66XXXXXX	Nouvelle série de numéros pour les services téléphoniques fixes publics
67XXXXXX	Nouvelle série de numéros pour les services téléphoniques fixes publics
68XXXXXX	Nouvelle série de numéros pour les services téléphoniques fixes publics
69XXXXXX	Nouvelle série de numéros pour les services téléphoniques fixes publics

* National (Significant) Number – numéro national (significatif)

Depuis le 1^{er} février 2007, les opérateurs de services téléphoniques fixes publics ont commencé à passer des anciens numéros à sept chiffres aux nouveaux numéros à huit chiffres:

<i>Ancien N(S)N*</i>	<i>Nouveau N(S)N*</i>
3XXXXXX	63XXXXXX
4XXXXXX	64XXXXXX
5XXXXXX	65XXXXXX
7XXXXXX	67XXXXXX
81XXXXX	681XXXXX
85XXXXX	685XXXXX
89XXXXX	689XXXXX

* National (Significant) Number – numéro national (significatif)

Après la période de transition, les séries de numéros existantes 80XXXXX et 90XXXXX seront considérées comme des numéros à huit chiffres et le chiffre «0» sera ajouté après le troisième chiffre des séries commençant par «8» ou par «9»; ainsi, les numéros deviendront 80X0XXXX et 90X0XXXX.

A partir du 1^{er} août 2008 et jusqu'au 31 octobre 2008, les appels à destination d'anciens numéros à sept chiffres seront acheminés vers une annonce enregistrée.

Après le 31 octobre 2008, les opérateurs de services téléphoniques fixes publics achemineront les appels internes et les appels sortants uniquement pour les numéros à huit chiffres.

Contact:

Ms Tatjana Mihailova
 Ministry of Transport
 Department of Communications
 3, Gogola Street
 RIGA LV-1743
 Latvia
 Tél: +371 702 8111
 Fax: +371 782 0636
 E-mail: tatjana.mihailova@sam.gov.lv